

Madame, Monsieur,

Nous avons pris connaissance de votre courrier. Nous vous remercions de nous avoir sollicités et de nous faire part de vos propositions.

Le sujet sur lequel vous interpelez notre collectif Révéler Rennes est sensible et complexe.

Carole Gandon, notre tête de liste, est particulièrement attachée aux valeurs de la solidarité et de l'accueil. Nous défendons le principe d'une Ville qui accueille de façon inconditionnelle les personnes en situation de vulnérabilité, et qui œuvre à trouver des solutions justes et dignes pour tous. Singulièrement pour les enfants, dont on ne peut accepter en effet qu'un seul dorme dans la rue.

L'éducation et l'enfance occupent une place centrale dans notre programme. Nos engagements, avec la liste Révéler Rennes, s'attachent aux spécificités de tous les enfants et à l'inclusion de toutes les individualités, de toutes les fragilités. Nous souhaitons faciliter l'accueil dans les crèches et privilégierons, sur notre territoire, les projets qui favorisent la mixité sociale. Nous accorderons une attention particulière aux familles monoparentales, aux familles vulnérables et aux parents en phase de retour vers l'emploi. Dans le cadre scolaire, nous favoriserons la co-éducation et le dialogue entre l'école et les familles par la mise en place et l'animation d'espaces parents dans toutes les écoles municipales, par le soutien à la parentalité, et par la reconnaissance de l'expertise parents dans les écoles, notamment pour l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoin éducatifs spécifiques.

Ces engagements s'adressent donc bien évidemment, également, aux enfants migrants, à leurs familles souvent démunies, maîtrisant mal le français et si soucieuses d'intégrer leur enfant à leur nouvelle ville, à leur apprendre une nouvelle langue. Ils sont une richesse au sein d'une école, que nous devons nous employer à accueillir au mieux.

Toutefois, la compétence migratoire relève de l'Etat, et cette compétence doit s'appliquer conformément au respect de l'Etat de droit. La Ville se doit donc de coopérer avec l'Etat. Elle se doit d'être un endroit d'accueil, tout en étant responsable : les personnes déboutées du droit d'asile ou qui sont en situation irrégulière doivent être reconduites dans leur pays dans le respect de leur dignité et du droit.

Dans ce cadre, nous souhaitons étudier la possibilité pour la ville de Rennes d'abonder les moyens mis en oeuvre par l'Etat en faveur du Centre d'aide au retour volontaire afin d'aider à renforcer ce dispositif.

Parce que l'enjeu de l'accueil ne peut se satisfaire de promesses non réalisées, et qu'il nous incombe d'agir en responsabilité, nous ne souhaitons pas signer d'engagements qui iraient à l'encontre de l'Etat de droit.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour tout élément complémentaire. Carole Gandon sera ravie de vous rencontrer à l'issue des échéances électorales pour échanger avec vous sur ces questions graves et importantes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe Révéler Rennes